

Mécène de la Vienne

Attestation de mécénat 2025 attribuée à



Par votre don au profit de la Fondation Territoriale de la Vienne, vous devenez Mécène de la Vienne. A travers ce mécénat, vous soutenez les 10 associations lauréates 2025 qui portent des initiatives fortes en faveur de deux priorités essentielles à la vitalité locale : la mobilité solidaire et l'accès à une alimentation de qualité pour tous.



VIANNEY HAMOIR

Président

Créée en 2023, la Fondation Territoriale de la Vienne a pour mission de renforcer la cohésion et la vitalité du département en mobilisant la générosité et l'énergie de tous les acteurs du territoire : entreprises, collectivités, associations et citoyens. Dans la Vienne, le taux de pauvreté est plus important que la moyenne nationale. Des habitants de la Vienne n'accèdent pas à une alimentation de qualité et rencontre des difficultés pour se déplacer (soins, emploi, vie sociale, courses quotidiennes, ...) Les associations qui interviennent sur ces sujets manquent de moyens. Dans ce contexte, la Fondation Territoriale agit comme catalyseur de coopérations locales, tiers de confiance et accélérateur de solutions durables.

Vous contribuez directement à faire grandir cet esprit solidaire.